

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 09

L'an deux mil vingt, le trois juillet à 18 heures30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 25/06/2020

Présents : Mrs PESCE A., PELLEGRIN J., HONNORAT J., LESBROS JM et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absents : Mrs JACOMET M., FAY E.P., DROGOUL- SPANU D. qui a donné procuration à Mr PESCE A.

Objet: location de l'appartement dans l'ancien presbytère à compter du 01/08/2020

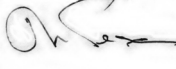
Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que Mesdames SEBANNE Nicole et Delphine (mère et fille) sont venues visiter l'appartement et souhaitent le louer à compter du 1^{er} août 2020.

Pour rappel il s'agit d'un appartement sur 3 niveaux : le premier étage comprenant une pièce pouvant servir de buanderie ; le deuxième étage comprenant trois pièces (une cuisine, un séjour, une chambre et une salle d'eau avec WC) ; le sous-toit comprenant trois pièces et une salle d'eau et wc ; il est équipé de radiateurs électriques et d'un poêle à bois dans la pièce pouvant servir de séjour ou de salon.

A l'unanimité des membres présents, l'Assemblée Délibérante est favorable à cette location pour un loyer mensuel de 500€ à compter du 01/08/2020.

Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs par rapport à la rédaction du bail et à l'encaissement des loyers.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus


André PESCE
Maire de LE FUGERET


RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/07/2020 004-210400909-20200703-DE_2020_028-DE